

[marches-securises.fr](https://marches-securises.fr)

PUBLICATION

## ÉTABLISSEMENT

**Communauté de Communes Sud  
Vendée Littoral (85)**  
107 avenue du Maréchal de Lattre  
de Tassigny

**AVIS DE MARCHÉ****SERVICES**

85400 LUÇON

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

**Section 1 - Acheteur****1.1 Acheteur**

Nom officiel : Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

**Section 2 - Procédure****2.1 Procédure**

Titre: MISSION DE SUIVI ET D'ANIMATION DU GUICHET DE L'HABITAT DANS LE CADRE DU PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV'.

Description: MISSION DE SUIVI ET D'ANIMATION DU GUICHET DE L'HABITAT DANS LE CADRE DU PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV'.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

**2.1.1 Objectif**

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 71241000.

**2.1.2 Lieu d'exécution**

Ville: Luçon.

Code postal: 85400.

Code NUTS: FRG05.

Pays: FRANCE.

**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Base juridique : Directive 2014/24/EU

**2.1.5 Conditions de passation des marchés****2.1.6 Motifs d'exclusion****Section 5 - Lot****5.1 LOT N° : LOT-0001**

Titre: MISSION DE SUIVI ET D'ANIMATION DU GUICHET DE L'HABITAT DANS LE CADRE DU PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV'.

Description: Le présent contrat concerne le suivi et l'animation du Guichet de l'Habitat - Espace Conseil France Rénov'(ECFR) de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral dans le cadre du PIG pacte territorial. Le guichet unique de l'Habitat reconnu ECFR doit mettre en œuvre la convention de PIG Pacte Territorial France Rénov' 2025/2029 signée entre le Département de la Vendée, délégataire de l'ANAH, la Communauté de communes Sud Vendée Littoral et le SYDEV. Cette convention s'appuie sur 3 volets de missions qui sont les suivants: - Volet d'actions sur la dynamique territoriale auprès des ménages et des professionnels, - Volet d'actions sur l'information, le conseil et l'orientation des ménages, - Volet accompagnement des ménages. En lançant un marché pour un an renouvelable trois fois, la collectivité assure la poursuite du Guichet de l'Habitat - ECFR existant, à savoir un conseil neutre dans le cadre de permanences et un accompagnement à la réalisation des travaux pour l'ensemble des ménages du territoire. Les missions devront pouvoir commencer dès la notification du marché et pourront se dérouler sur une durée maximum de 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2029, conformément à la convention PIG pacte territorial signée avec les financeurs (convention en annexe 1 du présent CCTP). A la fin du dispositif, le titulaire sera tenu de finaliser l'ensemble des dossiers en cours de traitement, à savoir tous les dossiers déposés auprès des financeurs pour lesquels les subventions n'auront pas toutes été payées ou seront en cours de paiement, et ce même au-delà de la durée de la convention de PIG pacte territorial avec les financeurs..

**5.1.1 Objectif**

Type de marché: services.

Classification CPV: 71241000.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

### 5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 1.

### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: Le marché est conclu de sa notification jusqu'au 31 décembre 2026. Il pourra faire l'objet de 3 reconductions : -1ère reconduction : du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027 -2ème reconduction : du 1er janvier 2028 au 31 décembre 2028 -3ème reconduction : du 1er janvier 2029 au 31 décembre 2029..

### 5.1.5 Valeur

### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

**Type** : Capacité économique et financière.

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

**Description** : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L5212-1 à L5212-11 du Code du travail.

**Type** : Capacité technique et professionnelle.

**Description** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise (document à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). Habilitation de l'Anah ou agrément au titre de l'article L365-3 du code de la construction et de l'habitation Agrément au titre de l'article L232-3 du code de l'énergie (organisme agréé MonacompagnateurRénov') Attestation de formation et la licence pour l'utilisation d'un logiciel 3CL/DPE La qualification RGE Etudes le cas échéant (notamment les domaines « Audit énergétique bâtiment ou « Etudes Thermiques Réglementaires »)..

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### Critère Prix :

**Nom** : Critère prix.

**Description** : L'opérateur économique ayant remis l'offre la moins disante se verra attribuer la note maximale de 40 La note attribuée à chacun des autres opérateurs économiques sera égale à : NOTE = 40 X offre moins disante / Offre de l'opérateur économique.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 40

#### Critère Qualité :

**Nom** : Valeur technique de l'offre.

**Description** : - Méthodologie d'exécution employée pour la réalisation des prestations - Moyens humains dédiés à la réalisation des prestations.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 60

### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours susceptibles d'être mis en œuvre sont les suivants : - Recours administratif auprès du Président de la CADA - Référé pré contractuel et contractuel, dans les conditions définies aux articles L.551-1 et L.551-13 du Code de Justice Administrative ; - Recours pour excès de pouvoir, conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée faisant grief..

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 12/11/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

Description : Les candidatures et offres seront obligatoirement transmises par voie électronique à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr>. Conformément à l'article R2132-7, la soumission par voie papier n'est plus autorisée. Aucune régularisation ne sera effectuée. Toute soumission réceptionnée par voie papier sera donc déclarée irrégulière. Conformément à l'article R2193-4 du code de la Commande Publique, l'acheteur public informe les candidats que leur candidature peut être présentée sous forme d'un document unique de marché européen (DUME) conforme au modèle disponible sur : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>

L'intégralité des échanges au cours de la consultation jusqu'à la notification des marchés publics seront des échanges électroniques réalisés par le biais de la plateforme du profil acheteur et envoyés à l'adresse de messagerie ayant servi au dépôt du dossier, conformément aux dispositions de l'Article L2132-2 du Code de la Commande Publique. L'offre dématérialisée devra être reçue par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral avant les date et heure fixées pour la remise des offres. Conformément à l'article R2132-11 du Code de la Commande Publique, le candidat peut, parallèlement à la remise de son offre par voie électronique, transmettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-ROM ou CLE USB). La remise de cette copie de sauvegarde se fera dans les conditions énumérées dans le règlement de la consultation. Elle devra en outre être placée sous plis scellé et porter la mention « copie de sauvegarde ». Les conditions d'ouverture des offres transmises par voie électronique, et le cas échéant, celles relatives à l'ouverture de la copie de sauvegarde sont régies par le Code de la Commande Publique..

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Néanmoins en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire..

#### 5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Nantes

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nantes

**Informations relatives aux délais de recours :** Les recours susceptibles d'être mis en œuvre sont les suivants : - Recours administratif auprès du Président de la CADA - Référé pré contractuel et contractuel, dans les conditions définies aux articles L.551-1 et L.551-13 du Code de Justice Administrative ; - Recours pour excès de pouvoir, conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée faisant grief.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nantes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 20007326000016.

Adresse postale : 107 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Adresse postale : 107 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Ville : LUÇON.

Code postal : 85400.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: marchespublics@sudvendeelittoral.fr.

Téléphone: +33 251976464.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

### 8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17440005100010.

Ville : NANTES.

Code postal : 44000.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-nantes@juradm.fr.

Téléphone: +33 255101002.

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :2fbf0b3e-6f61-4027-8a72-d1387aaa8c1b

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 09/10/2025 à 11:08.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.